



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 JUIN 2023 A 19H30

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 30 mai 2023 conformément aux articles L. 2121.10 et L. 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Nadia CARCASSET, Mohammed ZAOU, Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Séverine BUSSON, Brahim OUAREM, Karla AREL, Franck CHAUVEAU, Philippe DECOMBLE, Brigitte JAUNET, Laurence MOLINARI, Jacques BOULANGER, Naïma FERROUDJI, Norman PANTER, Isabelle QUESNEL, Franklin OBIANYOR, Patricia BARTOLI, Marie-Christine CRIBIER, Jacques BENISTY, Marie-Noëlle ROLLY, Mélanie SCHLATTER, Quentin CHOLLET, Thierry BESSE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Michelle BOUCHON (pouvoir à Nadia CARCASSET), Eléonore MORENO (pouvoir à Maria DE JESUS CARLOS), José MARTINS (pouvoir à Marc LE MEUR), Jérémy SIMON (pouvoir à Alice SEBBAG), Marc ESNAULT (pouvoir à Marie-Christine CRIBIER), Farah QADHI (pouvoir à Héritier LUNDA), Jocelyn MINATCHY (Pouvoir à Brahim OUAREM), Yassin LAMAOU (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY), Thomas ZLOWODZKI (pouvoir à Jacques BENISTY).

Absents Excusés :

Nombre de membres

composant le conseil : 39

en exercice : 39

présents : 30

représentés : 9

absents : 0

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Madame Maria DE JESUS CARLOS est élue secrétaire.

Madame Nathalie COLUCCI, Directrice Générale des Services, assiste à la séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

Délibération n°23-66

DGS : Nathalie COLUCCI

Service : Secrétariat Général

Affaire suivie par Claire PIERONI

DESIGNATION DES DELEGUES SUPPLEMENTAIRES ET DES SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le décret 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

VU la circulaire ministérielle NORIOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

VU l'arrêté préfectoral n°2023-PREF-DRCL/083 du 26 mai 2023 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants pour la désignation du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs,

CONSIDERANT que dans les communes de 9 000 habitants et plus, tous les conseillers municipaux sont délégués de droit,

CONSIDERANT que pour les communes de 30 800 habitants et plus, il convient de désigner des délégués supplémentaires et des suppléants,

CONSIDERANT qu'il convient de désigner 7 délégués supplémentaires et 12 suppléants pour la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois,

APRES EN AVOIR DELIBERE

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de M. BENISTY Jacques, Mme ROLLY Marie-Noëlle, M. CHOLLET Quentin et Mme Séverine BUSSON. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

La secrétaire de séance est Mme DE JESUS CARLOS Maria

Election des délégués :

Sont élus de droit les 39 Conseillers municipaux.

2 listes ont été déposées et enregistrées :

- Liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève »
- Liste « Génovéfains Libres et Unis »

Le scrutin s'est tenu sans débat.

Après dépouillement du vote, exécuté par les membres du bureau, le scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39
- Bulletins blancs : 3
- Bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 36

Monsieur le Maire proclame les résultats du scrutin :

- Liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève » : 31 suffrages
- Liste « Génovéfains Libres et Unis » : 5 suffrages

Conformément au système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, et après détermination du quotient électoral, les sièges des 7 délégués supplémentaires et des 12 suppléants pour chaque liste sont attribués comme suit :

- Liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève » : 6 délégués supplémentaires et 11 suppléants
- Liste « Génovéfains Libres et Unis » : 1 délégué supplémentaire et 1 suppléant

Monsieur le Maire proclame donc élus, nominativement :

Les 7 Délégués supplémentaires :

- 1- Mme DIARD Jacqueline : liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève »
- 2- M. CHAMPION Pierre : liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève »
- 3- Mme ROGER Florence : liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève »
- 4- M. AMRANE Farid : liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève »
- 5- Mme HUON Isabelle : liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève »
- 6- M. QUINCHEZ Etienne : liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève »
- 7- M. TUM Zagros-Hammi : liste Génovéfains Libres et Unis

Les 12 Suppléants :

- 1- Mme DALMASSO Stéphanie : liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève »
- 2 M. DIARD Roland : liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève »
- 3- Mme MILOSEVIC Marianne : liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève »
- 4- M. LERICOLLAIS Jacques : liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève »
- 5- Mme D'ORIA Valérie : liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève »
- 6- M. BATHILY Tambo : liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève »
- 7- Mme BAGOT Victoria : liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève »
- 8- M. RENAULT Pascal : liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève »
- 9- Mme YAHIA Yasmina : liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève »
- 10- M. CUADRADO-TOMATI Emmanuel : liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève »
- 11- Mme BELOUFA Houria : liste « Faire Ensemble Sainte-Geneviève »
- 12- Mme GUERGAB Mimounia : liste Génovéfains Libres et Unis

Pour extrait conforme.



Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois
Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération



Maria DE JESUS CARLOS

La secrétaire de séance



